

**Sujet :** [INTERNET] Eoliennes

**De :** Geneviève Guespereau <genevieveguespereau@gmail.com>

**Date :** 09/11/2021 09:07

**Pour :** pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Stop au gaspillage et à la défiguration de notre territoire !

Cet argent doit servir à la recherche de nouvelles solutions moins onéreuses

Cordialement

G.Guespereau

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique - observations - Projet de parc éolien des Chaumes

**De :** ROLLIN, Gérard (DIRECTION TERRITOIRE OUEST) <gerard.rollin@colas.com>

**Date :** 09/11/2021 10:05

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département de la Charente.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

Cordialement,



**Gérard ROLLIN**  
**Chef de service commercial Eolien et Solaire**  
Tél. 06 61 09 09 27  
[gerard.rollin@colas.com](mailto:gerard.rollin@colas.com)

---

COLAS FRANCE  
1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX  
<http://www.colas.com>



**Sujet :** [INTERNET] TR: Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

**De :** jean des Courtis <jdescourtis@hotmail.fr>

**Date :** 09/11/2021 12:39

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Monsieur,

Je viens d'être informé du projet d'implantations d'éoliennes à proximité immédiate du château de Saveilles, et comprends que cela serait très dommageable à son environnement immédiat.

J'ai eu l'occasion de visiter le château qui est dans un excellent état de conservation grâce aux efforts permanents de la famille propriétaire qui veille à son entretien depuis plusieurs générations, et qui s'efforce de le faire connaître par le plus grand nombre en organisant des visites ou en accueillant des évènements.

Il est certain que l'installation de quatre éoliennes de 186 m de hauteur en bout de pale à 800 m du village pittoresque de Saveilles et de son château conduirait à une nuisance visuelle très importante ainsi qu'à des nuisances sonores insupportables pour les habitants de Saveille.

Ce serait également en totale contradiction avec la préservation du château et de son environnement, avec pour inévitable conséquence une chute du nombre de visiteurs.

D'autre part, le château est classé Monument historique, ce qui signifie que les propriétaires ne peuvent effectuer de travaux sans l'accord de l'architecte des Bâtiments de France dans les moindres détails. Il serait incompréhensible que l'installation du champ d'éoliennes puisse avoir recueilli un avis favorable de sa part. Qu'en est-il ?

**Je vous demande donc de prendre note de mon total désaccord sur ce projet, en particulier à l'emplacement prévu.**

**Si le projet devait être maintenu, il conviendrait d'éloigner les mats de plusieurs kilomètres par rapport au village de Saveilles, et donc de son château.**

Dans cette attente,

Avec mes respectueuses salutations

Jean Le François

Tel : 06 88 38 03 22